

# Tête de Rivière de Metz

## *Notice de sécurité et accès*

- La sécurité sur l'eau sera assurée par huit (8) bateaux-moteurs pilotés par des membres de la Société des Régates Messines possédant le permis bateau.
- Un poste de secours sera tenu par la Croix-Rouge dans l'enceinte de la Société des Régates Messines.
- La navigation ne sera pas interrompue. Une attention toute particulière sera appliquée à la sortie du chenal de l'écluse de Metz. Le départ des courses sera retardé en cas de passage de péniches.
- Les participants à la Tête de Rivière viendront jusqu'au parc à bateaux par la promenade Hildegarde, reliant le parking du Palais des Sports au plan d'eau. (voir plan)
- Le parking des remorques et des véhicules tracteurs sera sur le quai des Régates, autour de la Société des Régates Messines.
- Tous les participants seront assurés par leur association respective et couverts par une licence fédérale d'aviron.

